

REUNION DU 25 JUIN 2019

Date de convocation et d'affichage : 19/06/2019

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq juin à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

Présents : Gallet Claude, Réau Martine, Fauconnier Gérard, Boulanger Marcel, Drouillat Michèle, Texier Victor, Dolléans Aurore, Bouclet Thierry, Jean-Charles Myriam.

Excusé : Beauchamp Cédric (pouvoir à Martine Réau).

Absente : Roussel Émilie.

Monsieur Victor Texier a été élu secrétaire.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 9 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Chartres Métropole

Monsieur le Maire informe que Chartres Métropole propose un service d'accompagnement juridique aux communes membres à titre gratuit. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de Chartres Métropole concernant la reprise de la compétence numérique. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette reprise de compétence.

Poste d'Adjoint Technique

Monsieur le Maire informe que Chartres Métropole ayant la compétence transport scolaire, va à partir de septembre desservir notre commune afin de véhiculer nos enfants entre Allonnes et Boisville. Pour cela, Chartres Métropole exige que les communes mettent à disposition un accompagnateur dans le bus.

Après des recherches infructueuses, Monsieur Bruno Roulland a proposé sa candidature pour ce poste de 9h par semaine. Il est donc nécessaire de modifier son poste à 31h00 par semaine afin que la mairie de Boisville la Saint Père puisse l'embaucher sur ce nouveau poste en complément.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification de poste.

14 juillet

Soirée du samedi 13 juillet

- Buffet froid à la salle Jean Gallet, à partir de 19h30.
- Retraite aux flambeaux (rendez-vous à 23h15 à la salle pour la distribution des lampions), feu d'artifice à la mare à partir de 23h30 et soirée dansante, animé par un disc-jockey : gratuit pour tous les habitants.
- Inscriptions dès maintenant auprès de Mme Réau (06.13.57.77.74). Aucune inscription ne sera prise après le 5 juillet (10 euros pour les adultes, 5 euros de 11 à 16 ans, gratuit pour les enfants de moins de 11 ans, les Pompiers et anciens Pompiers).

Journée du dimanche 14 juillet :

- Rassemblement à 11 heures devant la mairie, dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur et distribution de brioches.

Questions Diverses

Monsieur Gérard Fauconnier informe que le coffret d'électricité, qui est tout neuf a été abîmé à la mare.

Monsieur Victor Texier informe qu'il y a des vols de clôtures à lapins dans les champs.

La majorité des conseillers municipaux souhaite que les prochaines réunions du conseil municipal soient à 19h00.

Monsieur le Maire informe que le CCAS prend en charge les abonnements à la téléassistance, pour les personnes âgées dépendantes avec retraite modeste.

Monsieur Marcel Boulanger remarque que le site de la commune est très triste et pas à jour. Madame Michèle Drouillat confirme.

Madame Michèle Drouillat constate que la bibliothèque ne fonctionne pas, c'est une perte de temps et d'argent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h10 et ont signé les membres présents.